

Le CME fait son bilan, et après ?

Après deux ans de mandat, le Conseil Municipal des Enfants va laisser place à de nouveaux jeunes élus

8 enfants issus des CM1/CM2 de l'école se sont investis pendant deux ans dans la vie communale. Ils ont proposé plusieurs actions comme le nettoyage des berges et du cimetière, l'organisation d'une boum à destination des jeunes.

« Nous sommes contents d'avoir pu proposer des actions » explique Anna. Ils sont tous ressortis grandis de cette expérience. « On conseille aux autres enfants de se présenter au Conseil Municipal des Enfants » témoigne Téophile. Ils auraient tous aimé pouvoir continuer cette aventure citoyenne.

Bientôt un nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le mandat de ce premier CME se termine. De nouvelles élections sont programmées en novembre.

Une réunion de présentation aux écoliers des CE2, CM1 et CM2 est organisée le 26 septembre à l'école Simone Veil.

Les candidats pourront déposer leur dossier auprès de la Mairie du 27 septembre au 6 octobre.

La campagne électorale se déroulera jusqu'aux élections où les enfants du CE2, CM1 et CM2 éliront leurs représentants du CME.

Le rôle du CME est de proposer des actions. Être élu du CME c'est s'investir régulièrement lors des cérémonies, actions et réunions (en moyenne une réunion tous les deux mois, parfois de manière plus régulière en fonction des actions programmées), c'est aussi comprendre le rôle des institutions, apprendre à mener des actions, dans l'intérêt de tous.

Vous souhaitez participer à cette aventure citoyenne ? Candidatez !



Il s'est écoulé 2 ans ...

A vos agendas !

- Course enfants Octobre Rose : 7 octobre 2023
- Marche Octobre Rose : 8 octobre 2023
- Soirée Octobre Rose : 14 octobre 2023
- Réunion de quartier, place de 4 âges : 4 novembre 2023
- Repas des Séniors : 26 novembre 2023
- Réunion de quartier au Presbytère : 2 décembre 2023
- Noël des enfants : 13 décembre 2023
- Distribution du colis de Noël : 16 décembre 2023
- Distribution de la galette : 6 janvier 2024
- Vœux de M. Le Maire : 12 janvier 2024



Infos pratiques



Une nouvelle modification du PLUi-H

La modification n° 2 du PLUi-H a été approuvée par les élus communautaires de l'Agglo Seine-Eure le jeudi 29 juin 2023. La grande nouveauté concerne la réglementation des clôtures, travaux désormais soumis à l'obligation d'une déclaration préalable à partir du 1^{er} septembre 2023.

En effet, elles participent à l'identité architecturale, urbaine et paysagère de notre territoire. Elles jouent également un rôle essentiel en luttant contre les îlots de chaleurs, en gérant les problématiques de ruissellement ou encore la protection de la petite faune.

Sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine, 2 zones sont répertoriées :

- **secteur Urbain** (structuration du bâti autour de l'espace public) : avec l'implantation d'éléments maçonnés (façades, murs) sur rue.
- **secteur Intermédiaire** (espaces bâtis à dominante résidentielle, où le végétal et la perception des jardins sont prédominants) : dans ce secteur, une cohérence paysagère est recherchée.

En fonction de ces zones et de la situation de votre parcelle, le type de clôture accepté varie. La carte du zonage de clôture de la Commune est annexée au règlement écrit du PLUi-H.

Par ailleurs, au lieu des 1,6m autorisés pour les clôtures en limite d'emprise publique, avec la modification n°2 vous pourrez planter une clôture à 1,8m de hauteur. La hauteur d'une clôture en limite séparative reste inchangée, à 2m de haut. Les lames occultantes et les soubassements en béton sont explicitement interdits sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ces nouvelles règles s'accompagneront de documents pédagogiques (guide sur les clôtures, fiches thématiques par secteur, flyer...) qui seront disponibles en version numérique sur le site internet de l'Agglomération et de la Commune, et en version papier à la Mairie courant du mois d'octobre 2023. Le PLUi-H et les documents relatifs à la modification n° 2 seront accessibles sur le site internet de l'Agglo Seine-Eure prochainement (Modification n°2 du PLUi-H - Agglo Seine-Eure).

Centre de loisirs—Périscolaire

Le centre de loisirs « Les Fripouilles » accueille votre enfant en périscolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30 ; les mercredis de 7h à 18h30. Et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi du 7h à 18h30.

Comment inscrire votre enfant ?

Rendez vous sur le site Portail Famille <https://kiosque.seine-eure.com/>, remplissez la fiche sanitaire et le dossier annuel de mon enfant (à mettre à jour et à valider avant chaque début d'année scolaire). Ensuite inscrivez votre enfant, en cliquant sur « Inscription à une activité » : périscolaire, sélectionnez la commune de Criquebeuf-sur-Seine, puis « enregistrer et terminer ». En périscolaire, l'inscription est prise en compte pour l'année sans réservation au préalable des journées.

Renseignements au centre de loisirs ou au 02 35 81 40 41

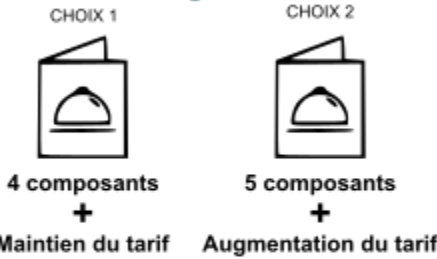
Au menu du restaurant scolaire

Un sondage a été proposé aux parents des enfants déjeunant au restaurant scolaire. Deux options au choix :

- menu à 4 composants avec maintien du tarif
- ou 5 composants avec augmentation de tarif.

Merci à toutes et tous pour votre participation citoyenne.

Résultat du sondage



65%
pour le choix n° 1

Lettre n° 9 - Septembre 2023

Directeur de la publication : Jérémy Thirez
Co-directeur de la publication : Damien Demonchy
Rédacteurs : Caroline Mallet-Scalessa, Christophe Bouquet, Christelle Demante, Damien Demonchy, Jérémy Thirez

Impression : IRS

Imprimé sur du papier recyclé

Distribution : Mairie - 750 exemplaires

Crédit photos : Mairie

Pour contacter la rédaction : bulletin-info@criquebeuf-seine.fr

Le P'tit Criquebeuvien



Mairie de Criquebeuf-sur-Seine

02 35 81 63 96

mairie@criquebeuf-seine.fr

www.criquebeuf-seine.fr

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook

Accueil du public :

lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h

mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Permanence du maire et des adjoints :
sur rendez-vous

Sommaire

- Page 2 : Edito
- Page 3 : Dans le rétro
- Page 4 : La vie de la commune
- Page 5 : Bilan du CME / Agenda
- Page 6 : Infos pratiques



Edito

Mesdames, Messieurs, Chers enfants,

La rentrée des classes marque de son empreinte la fin des douceurs de l'été et annonce la rigueur des trimestres à venir. Elle nous indique surtout que le temps passe vite. Les plus petits découvrent pour la première fois l'école, les plus grands changent de niveau de classe ou d'enseignant et même si tout se passe bien, il y a forcément un stress à gérer. C'est aussi

l'occasion de prendre de bonnes résolutions, seront-elles tenues ? L'avenir le dira.

Nos effectifs sont stables avec 176 élèves, 71 enfants en maternelle et 105 en élémentaire.

Comme chaque été, les agents se sont activés pour mener à bien les travaux de peinture, de rénovation et d'amélioration des bâtiments afin de permettre aux enfants et à leurs enseignantes de reprendre le travail dans les meilleures conditions possibles. Nous avons aussi réalisé un investissement financier important pour équiper chaque classe et partie commune d'un éclairage LED.

La Municipalité mettra également à disposition des enseignantes, les ressources nécessaires pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques, culturels et artistiques. Rappelons-nous que l'école de la République est l'école de tous et pour tous. Elle incarne nos aspirations de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Je profite de ce moment d'écriture pour attirer votre attention sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, l'entretien de notre village. Le « bien vivre ensemble », c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre commune. En effet, après l'interdiction des produits phytosanitaires et le désengagement des services de l'Agglomération Seine-Eure dans le désherbage de nos voiries, les herbes folles se font de plus en plus nombreuses dans nos villes et villages. Les agents municipaux ne sont pas en capacité d'entretenir l'ensemble du linéaire (votre trottoir ou devant de porte) ou alors il nous faudrait recruter pour assurer cette tâche chronophage et incidemment augmenter nos dépenses de fonctionnement dans un contexte budgétaire déjà particulièrement contraint. Aussi, je tiens à vous rappeler que chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de sa maison ou de son immeuble. Il revient donc à chaque habitant (propriétaire ou locataire) de balayer, retirer les déchets et les herbes au pied de leur propriété. Nos services techniques se tiennent naturellement à la disposition de toutes les personnes, qui par l'âge ou la maladie, ne pourraient assurer cette obligation. La bataille de la propreté concerne chaque citoyen et je sais pouvoir compter sur vous.

Proximité, écoute, transparence, des termes qui guident notre action municipale depuis que vous nous avez accordé votre confiance. C'est pourquoi, à l'heure du mi-mandat, l'équipe Municipale organise trois réunions de quartier afin de venir échanger au plus près de chez vous. Ces moments de partage et de dialogue sont autant d'occasions pour les élus d'évoquer les projets de la Commune et d'envisager l'avenir ensemble.

Très belle rentrée à toutes et tous.

Jérémie Thirez

Maire de Criquebeuf-sur-Seine



Ca roule chemin du Val Richard

Permettre des déplacements sûrs et faciles dans un environnement sécurisé, incorporer de la végétation, renforcer le réseau incendie, gérer l'évacuation des eaux pluviales dans l'une des rues les plus étroites de la Commune. Voilà quelques-uns des défis relevés dans le cadre de la réfection du chemin du Val Richard. Un grand merci aux riverains qui ont su s'adapter aux contraintes liées à ces travaux qui vont améliorer leur cadre de vie !

Coût : 333 333 € HT (225 000 € par l'Agglo et le reste à la charge de la Commune).



Un été bien rempli à Criquebeuf-sur-Seine avec un tournoi de pétanque, la fête des voisins, la fête du village, le feu d'artifice et les musicales de Normandie à l'église.

Vers de nouvelles aventures !

Le parcours élémentaire est fini pour les 18 CM2 qui prendront en majorité la direction du collège de Pont-de-l'Arche.

Le vendredi 23 juin, un kit de géométrie et un sac de sport ont été offerts par la Municipalité. Nous leur souhaitons une bonne rentrée et



une pleine réussite dans cette nouvelle étape scolaire.

Fin du programme de rénovation des éclairages du groupe scolaire

La dernière tranche de remplacement des éclairages a été réalisée. Deux salles de classe, les toilettes et les candélabres sont maintenant en technologie LED. La disposition et l'intensité lumineuse des dalles ont été adaptées pour le confort des élèves et des enseignantes.



Dans le rétro

Une berge toute neuve !

L'avez-vous déjà remarqué ? Les travaux de renforcement des berges, suite au sinistre du 4 juin 2022, sont terminés. Vous pouvez désormais circuler en toute sécurité et prendre un bol d'air en famille, entre amis, avec vos animaux de compagnie, ... Mais toujours dans le respect de la nature (des bornes de propreté canine sont à votre disposition).



La technologie au service de votre sécurité

Les élus de la Commune ont fait le choix d'investir dans l'amélioration du système de vidéoprotection afin de rendre notre village plus sûr. 18 nouvelles caméras ont été installées, capables de visualiser, même de nuit, tous les véhicules entrants et sortants du village. Concernant la protection des libertés individuelles, il est rappelé que l'accès aux images enregistrées n'est autorisé qu'au Maire et aux personnes désignées. Les parties privatives sont floutées.

Dans le domaine des incivilités, force est de constater que de nombreux automobilistes résidents ou non à Criquebeuf-sur-Seine circulent à une allure non adaptée dans les rues étroites de notre Commune. Comportements particulièrement inconséquents, irresponsables et dangereux. Pour la sécurité de tous, soyons donc respectueux des vitesses autorisées.

Coût : 44 450 € HT (11 082 € par l'État, 8 890 € par le Conseil Départemental de l'Eure, 12 239 € par l'Agglo et le reste à la charge de la Commune).

Tous mobilisés contre le cancer du sein. Ensemble on est plus fort !

Les élus de la Municipalité de Criquebeuf-sur-Seine œuvrent depuis 2021 pour la campagne du « Mois du cancer du Sein » et depuis 2022 avec la Municipalité de Martot. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons obtenu un véritable succès depuis sa création. De nouveau, nous nous mobilisons ensemble et comptons naturellement sur vous.

Découvrez l'agenda de l'évènement, avec en nouveauté une course pour les enfants.

Une commune à votre écoute

Vous avez des attentes ? Des idées ? Vous souhaitez être informés sur les projets ou participer à la vie de votre village !



3 réunions de quartier vont se tenir le samedi matin en présence de M. le Maire et de l'équipe municipale. L'occasion pour eux d'établir un bilan à mi-mandat et de vous rendre compte des actions menées.

Venez nombreux !

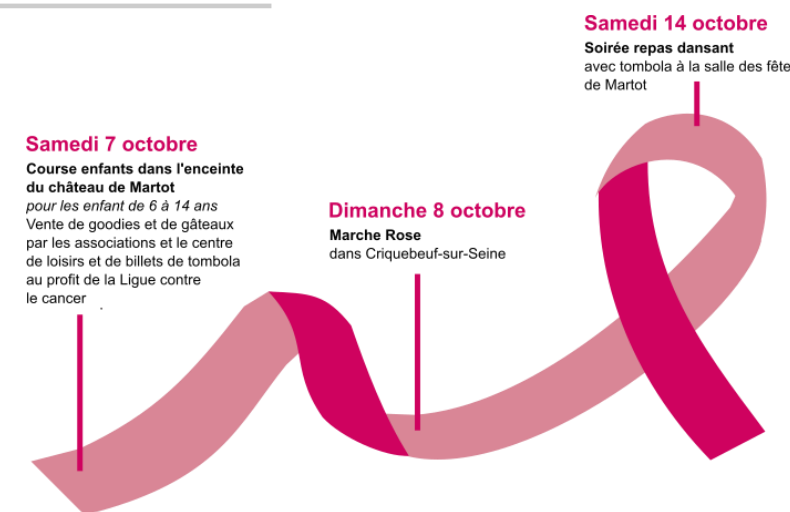
Un véhicule branché !

Vous avez dit "branché" ? Absolument ! Mais uniquement pendant la durée de sa recharge. La Commune annonce l'acquisition de son tout premier véhicule utilitaire 100% électrique et poursuit ainsi sa politique de réduction de rejet de gaz à effet de serre. Il sera reconnaissable à son nouveau logo, lui aussi "branché". Ce dernier sera principalement utilisé pour le portage quotidien des repas à nos séniors.

Coût : 15 000 € HT.



La vie de la commune



Samedi 7 octobre
Course enfants dans l'enceinte du château de Martot pour les enfants de 6 à 14 ans
Vente de goodies et de gâteaux par les associations et le centre de loisirs et de billets de tombola au profit de la Ligue contre le cancer

Dimanche 8 octobre
Marche Rose dans Criquebeuf-sur-Seine

Samedi 14 octobre
Soirée repas dansant avec tombola à la salle des fêtes de Martot

Un nouveau nom, une nouvelle vie pour l'association 1 2 3 Soleil Simone Veil

Delphine Despreux, jeune présidente de l'association 1 2 3 Soleil Simone Veil, dévoile une partie du programme des animations pour cette association de parents d'élèves.

« J'ai toujours fait partie d'association de parents d'élèves, c'est donc tout naturellement que j'ai souhaité qu'elle puisse être réactivée » explique Delphine Despreux. Cette association a pour objectif de créer du lien entre les parents et les enseignantes en dehors du cadre scolaire, de lever des fonds pour financer des activités et l'acquisition de matériel.

« Le programme que nous avons élaboré avec les membres du Bureau va être chargé : Halloween, ventes de jacinthes et de chocolats à Noël, Carnaval, Olympiades, soirée de fin d'année. Nous allons fournir beaucoup de travail » conclut-elle.



De gauche à droite : Kathleen Bostel (Secrétaire), Laurent Ravet (Vice-président), Delphine Despreux (Présidente), Anais Beauchamps (Vice-trésorière), Julianna Defever (Trésorière).